L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 25 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON Demande une bonne domestique de maison. S'adresser rue des Remparts entre Conti et Bienville No 55. 11 fév—

A LOUER.

A LOUER—Une maison à verandah, coin Rocale et Ste-Anne, 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser, No. 73 rue Ste-Anne. 14 fév—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orleans publie, conformément à sa charte l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expires le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732 927 58	
Primes maritimes	61 369 43	
Primes de rivieres	32 390 74	
		$826 687 75
Primes acquises		126 377 35
Total primes		$953,065 07
A déduire—		
Primes non acquises	$71 482 96	
Primes renouvarsées	137 441 66	
Réassurances	83,864 32	
		$292,788 94
Primes nettes acquises		$660,876 13
A ajouter—		
Intérêt, loyers, sauvetage		41,094 95
Revenu net		$701,971 08
A déduire—		
Pertes d'incendies	$416,516 28	
Pertes maritimes	49,362 90	
Pertes de rivieres	19,218 12	
		$478,696 30
Commissions	62,961 02	
Taxes	20,966 06	
Dépenses générales d'agences et change	19,253 14	
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41	
Donations charitables	1,232 02	
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Blackoks	10,179 51	
Profits et pertes	19,327 50	
		664,927 51
		$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées		20,000 00
Profit net		$17,043 57

La Compagnie n'a son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 : $34,904 59

Argent		
Bons des Etats-Unis à four cent.		
Bons de 1re hypothèque		
Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50	
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,048 75	
Billets de 1re hypothèque, billets sur hypothèque, billets à ordre nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40	
Propriétés foncières et meubles de rapport	74,839 55	
Primes en voie de collection	49,278 87	
Dû par compagnies d'assurances	12,151 85	
Warrants d'Etat	150 00	
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92	
		$547,133 23

Qui précède est une copie exacte et fidèle faite sur les livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, ce 22 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16 jour de janvier 1886.

JAS FAHEY, Notaire
(Signé)

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant droit.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.

(Signé) J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas Lafitte,
E. J. Bolet,	Pierre Poutz,
E. Forestier,	A. Schreiber,
Chas T. Dugazon,	Chas E. Schmidt,
D. Fatjo,	J. Tuyès.

19 jan—1m

Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de riviere	10,109 89	
Sur risques de mer	9,398 08	
		$266,922 84
Ajoutez :		
Primes non échues de 1884		49,279 56
Total primes		$316,202 40
Ajoutez :		
Intérêt et escomptes	20,543 51	
Sauvetage	119 60	
		20,663 11
Total recettes		$336,865 51
Déduisez :		
Pertes payées sur incendies	$109,803 74	
Pertes payées sur rivieres	231 67	
Pertes payées sur mer	4,509 43	
Total pertes payées	$114,544 84	
Primes renouvarsées	70,564 62	
Réassurances	10,253 94	
Taxes et licences	3,279 45	
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58	
		227,400 43
Réserves pour les primes non échues	$ 60,589 31	
Réserve pour les primes non réglées et non réglées	20,823 35	
Divers comptes non échus de décembre 1885	1,314 93	
Reliquat	26,737 48	
		$109,465 08

ACTIF

Aux cotes du marché.

Comptant en caisse		$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent		49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, émission Classique		126,000 00
50,000 Bons à prime		49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande		47,677 37
Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville		6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans		3,750 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Tresort à Rivière		2,400 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans		100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard		50 00
Primes en voie de perception		35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc		2,000 00
		$408,941 80

PASSIF.

Actions capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Reserves pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Reserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Excédant non compris l'intérêt dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408 941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orleans, le 14 janvier 1886.

A. T. DUCROS, Notaire,
138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été immédiatement résolu de payer sur demande, des profits de l'année 1885, le dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT en 1885.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

15 janv—1m

G. P. MALONEY, D. S. D.

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150 ...RUE DU CANAL... 150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix abordables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix statiques. 25 août

Succession de Mme Veuve John George Koepke.

COUR CIVILE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 16,315—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession soit approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et le dit administrateur déchargé et les héritiers mis en possession.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

27 fév—17 23 26.

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,

UN

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE..... $150,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à

ONZE HEURES A. M.,

— A —

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit		20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit		10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit		7,500
2,279 Lots s'élevant à		$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous prétendons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-Yorkque traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year		
On fire risks	$232,018 08	
On marine risks	13,821 98	
On river risks	14,786 77	
		$260,626 83
Total primiums		72,317 00
Less unearned premiums		
Net earned premiums 31st May 1885		$188,309 83
LOSS PAID.		
On fire risks	$88,486 91	
On marine risks	2,490 26	
On river risks	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest	28,786 34	
Reinsurances and return premiums	28,632 98	
		$155,975 93
Profit		$32,333 90

The company has the following assest :

Real estate		$253,293 51
Bank, railroad and other stocks	96,185 30	
Notes secured by mortgages and pledge	124,446 06	
Bills receivable	56,225 22	
Premiums in course of collection	30,737 25	
Stock of Vallette Dry Dock Company	11,362 50	
Judgments	4,335 00	
Cash on hand	39,822 13	
		$616,410 07

The company has paid five per cent interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans }

Sworn to and subscribed before me the 9th day June, 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Laiande,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Geo. A. Shakspeare,
J. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas. Laitte,	Allen McLellan,
D. A. Chadfrair,	B. W. Taylor.

13juin—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de tout le contenu d'un magasin de meubles bien achalandé.

Mme Veuve C. Semers vs. John Van Haelen.

COUR CIVILE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 16,605.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 mars 1886, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Sur les lieux, Elmire, entre Remparts et Bourgogne, dans le Troisième District de cette ville.

Un lot de meubles assortis, d'effets mobiliers, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25fév—1,6,7 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles A. Worsley vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,342.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, les propriétés ci-après décrite, à savoir—

Le droit d'occupation de la Maison en briques à quatre étages, No 58 rue Decatur, du jour de la vente au 30 septembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25fév—25 mars 1, 6 & 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de vingt et de bâtisses dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,605.—En vertu d'un ordre de vente de vente, du 23 février 1886, émané et adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'Ilet borné par les Rues Elmire, Remparts, Desire et Bourgogne, ancienement Craps, et le dit lot mesure vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds et sept pouces de chaque côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 fév—25—mars 5, 11, 18, 25, 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bois de charpente, bois pour roues, wagons, cannons, meubles, etc.

Dans l'affaire de J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,573.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 10 mars 1886—

1° A 10 heures A. M., au local de l'ancienne des rues Willie et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand lot assorti de devants de wagons, wagons à chandelles, bois de charpente, bois pour roues, cambras, blocks et poulies, moyeux, cannons à essieux, un bois deux sciotte, un lot de chaises à wagons, outils à charpente, objets divers, etc.

2° Et, immédiatement après, la vente continuera et sera close au local connu comme le "Clipper Saw Mill", vis-à-vis le nouveau Canal, entre les rues Gravier et Tonti, dans le Premier District de cette ville, où il sera offert en vente un grand lot de bois de charpente, etc., ainsi qu'un lot de meubles de bureau, installations, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25cc—23 mars 1 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de stock, billets hypothécaires, comptes ouverts, etc.

J. O. Terry et fils vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,573—En vertu d'un ordre de vente de vente émané et adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, les propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Le certificat No. 130, pour quatre actions du fonds capital du Mexican Central American Commercial Exchange, délivrés à Geo. Egan, décédé et domicilié à Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1883, au nom de J. O. Terry & Sons.

2° Un "Bus Bill" en faveur de J. O. Terry & Sons, pour $929 73 signé par W. M. Stewart, daté Nouvelle-Orléans, 18 août 1884.

3° Un billet protesté signé par F. E. Poucher en date du 5 octobre 1882, pour $553 00 payable à 60 jours de vue, sur lequel il a été payé $60.

4° Un billet de D. B. Penn, daté Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882, pour $158 22, à 60 jours à l'ordre de O. F. Terry & Cie.

5° Un billet à ordre signé par John Coleman, daté Pontchartrain, 31 janvier 1883, pour $21 25 payable six mois après date à l'ordre de J. O. Terry, avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement.

6° Un billet hypothécaire signé par Geo M. Penn, daté de Pontchartrain, le 24 janvier 1885, à l'ordre de John Terry pour $25 00 avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, d'après un acte passé pardevant T. M. Perrin, notaire.

7° Un grand lot de comptes à recevoir conformément à l'inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

25fév—25 mars 2 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du contenu d'un magasin de meubles bien achalandé.

Dorsey Neville vs. George D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,329.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 mars 1886, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite savoir :

Tout le contenu et les installations de magasin de candis bien connu, situé rue du Canal, 111, comprenant un vaste assortiment de candis, de meubles, bien achalandé, aux Nos 27 et 29 rue N. Rampart, dans le Second District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 fév—25 mars 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles! Meubles! Meubles!

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 16,605.—En vertu d'un ordre de vente dated le 23 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 8 mars 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

La cale et le corps du bateau à vapeur on naïve nommé Godfrey T. Johnson, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabinos, mobilier, câbles, appareils et tout ce qui appartient ou affait partie du dit bateau qui demeurent enregistrés au port de la Nouvelle-Orléans, et ont d'un tonnage net de soixante-six 22/100 en a peu près, numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,753.

Le dit bateau est moulé en ce moment dans le fleuve Mississippi, à l'extrémité supérieure du chantier du Valette Dry Dock, entre les rues Oliver et Valette, dans le Cinquième District de cette Ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cent étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à donne suite de crédit, l'acquéreur devra accepter un bon avec une bonne et solvable sécurité, portant un intérêt au taux de huit pour cent à dater de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de l'enchère et payer comptant le montant des frais de publication, du shérif, du greffier, de l'avocat, etc., s'élevant en tout à environ cinq cent cinquante piastres ($550 00).

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 fév—19 25—3 6 7 mars

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit		20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit		10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit		7,500
2,279 Lots s'élevant à		$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous prétendons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John I. Hobbs versus G. J. Rathe } Consolidés.
G. J. Rathe versus Ses créanciers }

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,944—En vertu d'un writ de fieri facias contre John I. Hobbs et en faveur de G. J. Rathe, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus (consolidées), je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le LUNDI, 25 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un lot de meubles de bureau assortis, installations, etc.; aussi, un coffre-fort, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus, et se trouvant dans la propriété No 129 rue Commune.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 fév—13,19,24,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Bermudez vs J. V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,341.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné comme le numéro deux, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 novembre 1881, mesurant en mesure américaine conformément au dit plan (qui est annexé comme référence à un acte de Wm. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur devra assumer de payer et dans cet but retenir entre ses mains un numéro du prix d'adjudication, au montant suffisant pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendeur ci-dessus mentionné, à son propre ordre et endossé par lui pour une somme de trente vingt trois 33 1/3 piastres, daté le 27 décembre 1884, payable deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement et payable au Vendeur, pour l'identifier avec un acte de vente de J. Caseli, notaire, daté le 16 juillet 1885, et assumer toutes les obligations du défendeur mentionné dans ledit acte relatives audit billet, et les faire approuver et homologuer et les fonds distribués conformément à cette succession ou se serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément au dit tableau et compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

25 fév—25—mars 2 6

Succession de William J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,816—Division D.

Attendu que P. S. Wilty, Administrateur provisoire de cette succession a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la susdite succession de feu William Joseph Castell, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux qui se croient en droit de demander l'administration de la dite succession de feu Thomas Erlessen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui se croient en droit d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

20fév—20,25,28

Succession de Edward Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,535—Division E.

Attendu que P. S. Wilty, Administrateur provisoire de cette succession a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la susdite succession de feu Edward Egan, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux qui se croient en droit de demander l'administration de la dite succession de feu Thomas Erlessen, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux qui se croient en droit d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

20 fév—20,25,28

Succession d'Alois Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,822—Division E.

Attendu que Mme Veuve Alois Wagner a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alois Wagner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui se croient en droit d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16 fév—16,21 25

Succession de Mme Eveline G. Marshall. veuve de feu John R. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,992—Division A.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte final présentés par Francis G. Casquet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16 fév—16,21,26

Succession de Mme Madeleine Byrne et de J. B. Byrne, consolidées.

COUR CIVILE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos. 14,432 et 11,783.

Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel présenté par Thomas Layton comme exécuteur testamentaire et administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

17fév—17,2326

Succession de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 16,842—Division B.

Attendu que Mme veuve N. M. Benachi a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feu N. M. Benachi, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux qui se croient en droit d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

17 fév—17,23 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Continuation de la vente de Meubles de bureau, etc. Coffre-fort.

Alexander Kalman vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,076—En vertu d'un ordre de ventesigné le 11 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous décrits, le JEUDI, 25 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un lot de meubles de bureau assortis, installations, etc.; aussi, un coffre-fort, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus, et se trouvant dans la propriété No 129 rue Commune.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 fév—13,19,24,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Bermudez vs J. V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,341.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné comme le numéro deux, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 novembre 1881, mesurant en mesure américaine conformément au dit plan (qui est annexé comme référence à un acte de Wm. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur devra assumer de payer et dans cet but retenir entre ses mains un numéro du prix d'adjudication, au montant suffisant pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendeur ci-dessus mentionné, à son propre ordre et endossé par lui pour une somme de trente vingt trois 33 1/3 piastres, daté le 27 décembre 1884, payable deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement et payable au Vendeur, pour l'identifier avec un acte de Jos. J. Caseli, notaire, daté le 16 juillet